

Ceux qui ont régulièrement des problèmes de santé ont découvert combien celle-ci est un bien précieux : elle détermine la qualité de leur vie et leur capacité à entreprendre. Dans nos sociétés évoluées, si nul ne met en doute que chaque citoyen doit pouvoir bénéficier de soins de qualité, encore faut-il que ces soins restent financièrement accessibles. C'est là que le bât blesse : le traitement de la maladie coûte cher. Or aujourd'hui la médecine nous permet de vivre et de travailler plus longtemps dans de bonnes conditions. Des soins de qualité requièrent toutefois des investissements importants, des technologies de pointe et des médicaments performants. L'assurance soins de santé complémentaire qui a connu ces dernières années une forte croissance aide à payer tout cela. Tout porte à croire que son importance va aller en s'accroissant au cours des prochaines années.

D'ailleurs, le nombre de contrats d'assurance hospitalisation ne cesse d'augmenter en Belgique ! On en dénombre actuellement un peu + de 4 millions. Les raisons du succès sont assez évidentes : il y a, d'une part, le vieillissement de la population et d'autre part, les soins médicaux coûtent de plus + en + chers.

### **L'assurance hospitalisation**

**Ce n'est désormais plus un luxe ! La plupart des belges souscrivent à une assurance hospitalisation. Pourquoi cet engouement ? En quoi cette assurance peut elle nous mettre à l'abri de soucis financiers ? Quelle est la réelle couverture ?**

**Posons-nous quelques questions :**

**> > Une hospitalisation, est-ce vraiment si fréquent ?**

La réalité statistique est formelle : l'hospitalisation nous concerne tous. Ce qui démontre l'importance d'anticiper et de s'organiser.

Considérez votre propre existence et vous constaterez que les nécessités d'une hospitalisation ne sont pas rares.

- La naissance d'un enfant
- Les simples accidents de la vie ( ex. chute dans un escalier, déchirure de tendons lors d'une activité sportive, glissade mal terminée sur une piste de skis, ...)
- Les accidents plus sérieux (ex. accidents de la route, brûlures, ...)
- Les maladies qui trouvent leur guérison à la suite d'une hospitalisation qui nécessitent un traitement de longue durée.

**>> Quelles sont les conditions pour pouvoir être couvert par ce type d'assurance ?**

D'une part, un bon état de santé général et d'autre part, une condition d'âge. Généralement on refusera de vous couvrir, ou, on vous demandera une prime « majorée », si vous êtes âgés de plus de 60 à 69 ans.

Ces critères varient fortement d'une compagnie à une autre !

**>> Existe-t-il un prix uniforme pour toutes les compagnies ?**

Pas du tout, tant la couverture que le prix varient d'une compagnie à une autre !  
La facture est souvent taillée sur mesure, en fonction de l'âge du candidat, de son lieu de résidence et des éventuels antécédents médicaux !

Cependant, sachez que depuis peu, le sexe n'est de l'assuré n'est plus un élément de tarification, il n'y a plus de différence entre les femmes et les hommes.

### **> > A quoi sert une assurance santé complémentaire ?**

Quand une hospitalisation est inévitable, vous devez pouvoir bénéficier des meilleurs soins et des meilleures conditions de séjour. C'est votre droit à la santé. Une assurance santé complémentaire vous donne les moyens de vous garantir ce droit.

### **> > Pourtant la mutualité intervient dans les coûts !**

Exact. Et notre système de santé est un progrès social évident. Il a cependant ses limites. En effet, le remboursement de la mutualité ne couvrira jamais la totalité du coût d'une hospitalisation. Vous pouvez trouver des exemples simples dans votre vie quotidienne ou dans celle de votre entourage. En moyenne, plus de 125 € par jour resteront à votre charge pour une hospitalisation en chambre particulière. Et il y a aussi les maladies graves qui nécessitent des traitements de longue durée. Une véritable fortune. Malgré l'intervention de la mutualité, la note finale qui vous est présentée peut déséquilibrer sérieusement votre budget.

### **> > Ai-je personnellement besoin d'une assurance ?**

Une hospitalisation est généralement imprévisible. En revanche, nous sommes certains qu'il s'agit d'une expérience coûteuse.

Posez-vous les questions suivantes :

- Ai-je constitué une réserve d'argent suffisante pour faire face aux imprévus ?
- Si je devais utiliser cette réserve éventuelle, devrais-je abandonner d'autres projets ?
- Est-il important pour moi de choisir mon équipe médicale et de suivre les meilleurs traitements, sans devoir tenir compte de la limitation de mes ressources financières ?

Si vous n'avez pas constitué la réserve nécessaire ou si vous répondez affirmativement aux deux dernières questions, une assurance Santé complémentaire semble importante pour vous.

### **>> Quel est donc notre conseil ?**

Cette assurance peut paraître coûteuse mais elle s'avérera bien utile lors d'un gros souci de santé nécessitant une hospitalisation.  
N'oubliez pas de bien lire votre contrat et d'examiner les exclusions, ainsi que l'éventuelle franchise demandée !

Les questions sont nombreuses, les solutions aussi !

**N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter !**